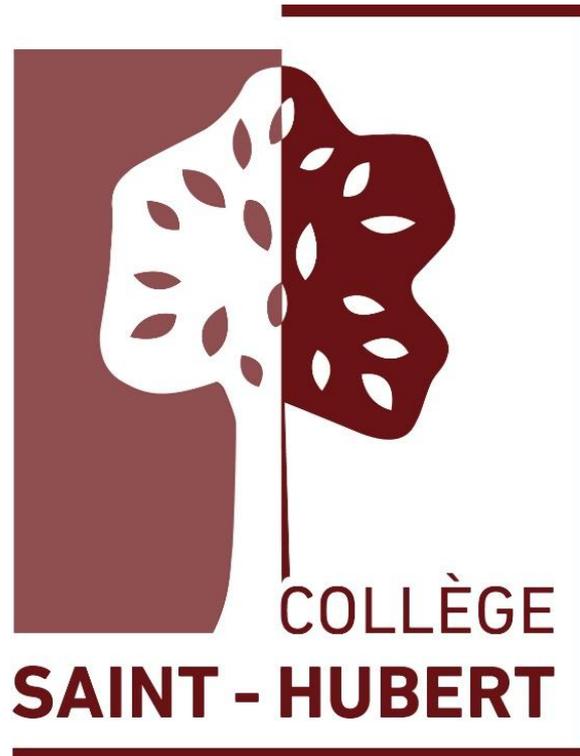


Collège Saint-Hubert



Sections fondamentale et primaire



**Deux directions
Deux implantations
une seule école
&
de nombreux projets !**

Ecole fondamentale

Avenue Jean Van Horenbeeck , 196

1160 Auderghem

02/660.84.16

Direction :

Mme Géraldine VALENTIN

dirfondamental@gmail.com

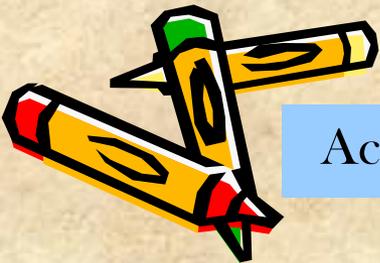
Secrétariat :

Mme Michèle DELDIME

fond.prim.sainthubert@outlook.com

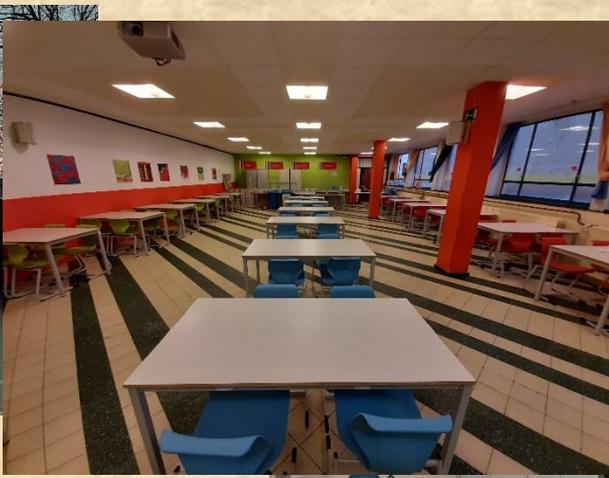


Accueil-M1-M2-M3-P1-P2-P3



L'école fondamentale en quelques images...





Ecole primaire

Avenue Chaudron, 115
1160 Auderghem
02/673.92.46

Direction :
M. Philippe MEINGUET
meinguetp64@gmail.com

P4-P5-P6



L'école primaire en quelques images...





Vivre ensemble

Un beau défi !



Projet d'Établissement

- Une école qui contribue à plus de justice
 - ✓ Offrir une aide spécifique à ceux qui en ont le plus besoin
- Une école ouverte sur la vie
 - ✓ Sorties régulièrement organisées afin de découvrir le monde qui nous entoure
- Une école qui permet l'expression et l'éducation à la liberté
 - ✓ Conseil de coopération, projet citoyenneté, ...
- Une école qui permet aux jeunes de donner un sens à leur vie & à leurs apprentissages
 - ✓ Favoriser le questionnement des élèves par des « Pourquoi ? », « Quand ? », « Qui ? »



Projet éducatif



Le respect de soi et des autres

Le respect des tous les partenaires de l'école (enfants & adultes) doit passer obligatoirement par une excellente communication. Celle-ci, quand elle est performante, évite beaucoup de difficultés.



Le règlement des élèves

Droits & Devoirs



1. L'élève a le droit de s'exprimer et de donner son avis.

→ *Il a le devoir d'être poli(e) en toute circonstance.*

2. L'élève a le droit d'être respecté, d'être écouté par les autres et les adultes.

→ *Il a le devoir de maîtriser ses paroles, actes et gestes agressifs quelle que soit la circonstance.*



3. L'élève a le droit d'être protégé et de bénéficier de la sécurité à l'école contre toutes formes de violence.

→ *Il a le devoir de respecter son prochain en évitant les violences morales et physiques.*

4. L'élève a le droit d'être en sécurité au sein de l'école.

→ *Il a le devoir de veiller à sa sécurité et à celle des autres.*

5. L'élève a le droit de travailler dans les meilleures conditions.

→ *Il a le devoir d'être ponctuel quant à l'horaire des cours et au travail scolaire.*



6. L'élève a le droit de vivre dans un environnement propre et soigné.

→ Il a le devoir de **respecter tous les biens qui l'entourent, son matériel, celui des autres et de l'école.**

7. L'élève a le droit de progresser dans un environnement approprié à l'apprentissage.

→ Il a le devoir de **porter une tenue vestimentaire décente.**



Et pour les parents

- Penser à lire et à suivre les informations qui parviendront de manière ponctuelle durant l'année scolaire.
- Informer le secrétariat ou la direction de tout changement de la situation familiale (changement d'adresse, numéro de gsm, ...).
- Soutenir le travail à domicile de votre enfant et le stimuler dans le plaisir d'apprendre.
- Signer le journal de classe tous les jours.



Ecole catholique



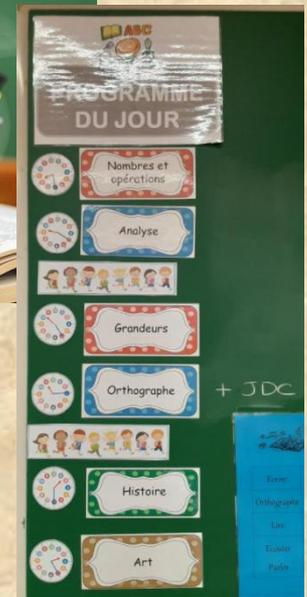
- Cours de religion catholique obligatoire
- Célébration à Noël ou à Pâques
- Cellule solidarité activée au minimum une fois par an pour les moins chanceux de notre société (marche parrainée, récolte de vivres festifs, ...)



Programme scolaire



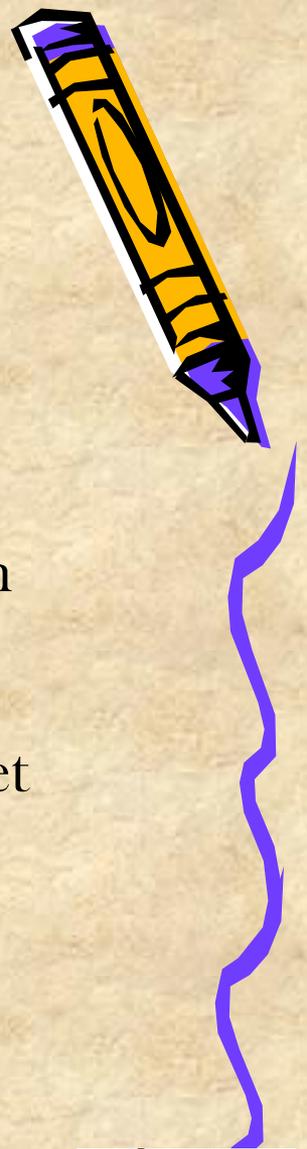
- ✓ Français
- ✓ Mathématiques
- ✓ Eveil
- ✓ Religion
- ✓ Eveil aux langues section maternelle (1h/semaine)
- ✓ Néerlandais à partir de la 3^{ème} primaire



Activités sportives

- Gymnastique : 2 périodes en primaire
- Psychomotricité : 1 période en P1-P2* et 2 périodes en maternelle
- Journées sportives : deux journées par an en primaire et une en M2-M3
- Participation à des activités ponctuelles
- Brevet vélo en P5

*La psychomotricité en P1 & P2 est liée aux apprentissages effectués en classe. Partenariat depuis plusieurs années entre les titulaires et l'enseignante pour apprendre avec le corps les nouvelles notions apprises.



Quelques projets parmi tant d'autres ...

Projet « Vivre Ensemble »

EN CLASSE
le port du
sourire
est OBLIGATOIRE



ici on est une équipe
ici on se félicite de nos réussites
ici on donne le meilleur de soi
ici on se respecte on vit ensemble

ADMIRABLE
UNIQUE
FORT
IC I
même
ERANT
ON
APPREND
A
CALME
ETRE
HUMBLE
AVENTURIER
HONNÊTE
SOURIANT
FIABLE



ici, on
prend soin de nous
fait toujours de son mieux
peut se tromper
pose des tas de questions
est bon joueur
dit s'il te plaît et merci
s'écoute
travaille avec le sourire
s'entraide
est sympa entre nous
ne râle pas
se dit des...

CHAQUE ETRE EST
UNIQUE...ET TOUS
ENSEMBLE, NOUS
FORMONS UN TOUT!

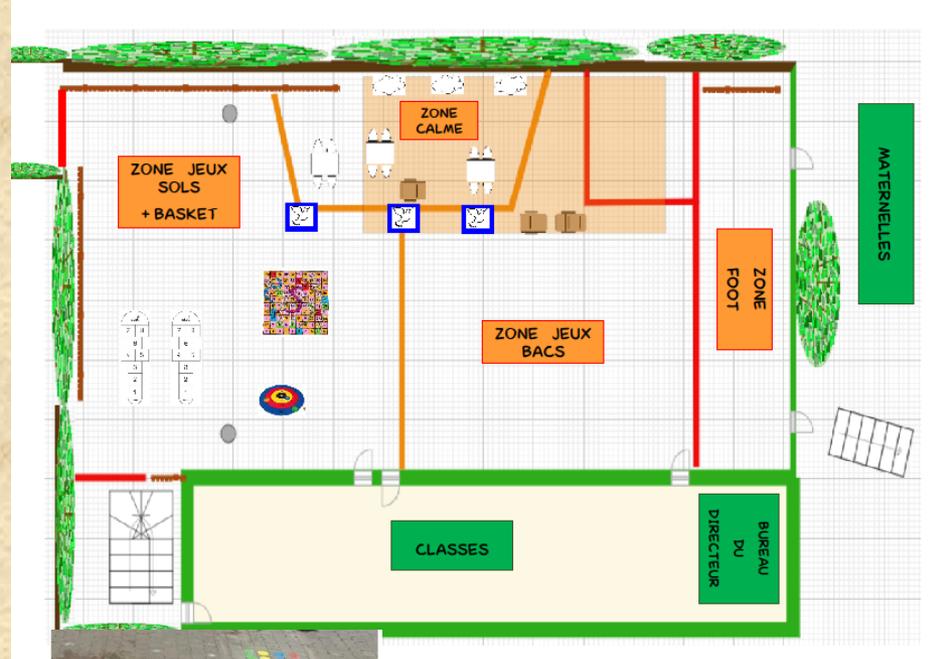


ICI
Je suis HONNÊTE
Je suis AMBITEUX
Je suis RESPECTUEUX
Je suis HEUREUX
Nous sommes UNE EQUIPE

Projet « Informatique »



Projet « cour de récréation »



Projet « Abeilles »

Projet « Vélo »



Projet « Jour 100 »



Projet « Tour du monde »



Projet « Lecture »



Projet « Apprentissage en forêt »



Projet « Saint Nicolas »

Projet « Collation santé sur le site VH »



Depuis 2 ans, Saint Nicolas livre des sachets composés de gourmandises fabriquées localement, bio et avec le moins d'emballages possible.



Et pour la suite des
projets....
Tu les découvriras au fil du
temps...



Activités de dépaysement



Classes de mer au centre « *Del Huzo Saint Antoine* »



<https://www.delhuzo.be/index-fr.aspx>

Quand ? Au mois de juin

Quelle année ? Pour les classes de 1^{ère} primaire



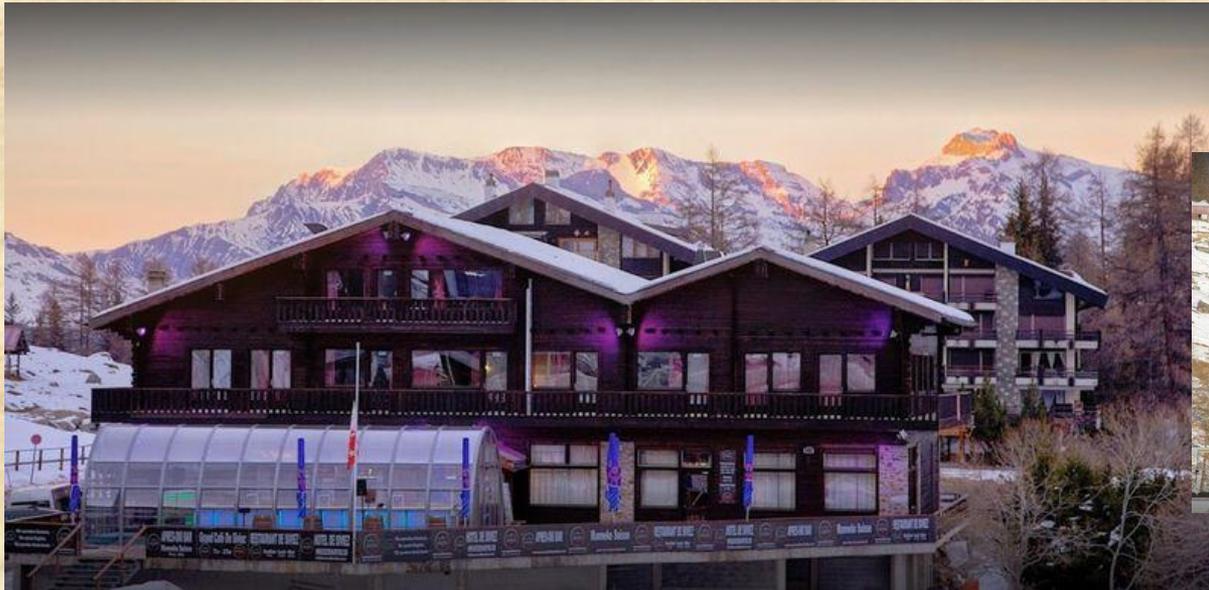




Activités de dépaysement

Classes de neige au centre « Auberge de Siviez » dans le valais Suisse

<https://www.nendaz.ch/fr/fppoi-auberge-de-siviez-41387.html>



Quelle année ? Pour les classes de 6^{ème} primaire





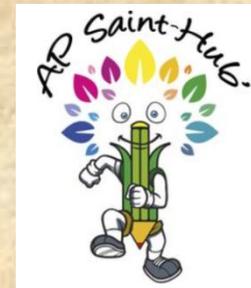
Le (la) délégué(e) de classe

- Ce qu'il(elle) est
 - Un lien entre la classe et les parents
 - Un élément positif et apaisant
 - Un bénévole rétribué par le soutien des parents
- Ce qu'il(elle) n'est pas
 - Un responsable de la pédagogie
 - Un bureau des réclamations
- Ce qu'apporte le(la) délégué(e)
 - Un contact régulier
 - Une source d'information
 - Une aide à l'organisation de l'encadrement des sorties



Nos partenaires

- Le centre PMS
- Aide logopédique au sein de l'école
- L'équipe du PSE
- L'Association des Parents <https://sainthub.be/>
- Les parascolaires (ASBL BACO / ASBL ECLOSION / Commune d'Auderghem/...)
- Le Centre ADEPS de la forêt de Soignes



Horaire: sections maternelle & primaire

- Accueil dès 7h30
- Début des cours à 8h30
- Collation et récréation de 10h10 à 10h25
- Pause de midi de 12h05 à 13h30
- Fin des cours à 15h25
- Fermeture de l'école à 18h



Suivi de votre inscription

- ✓ Une nouvelle confirmation vous sera demandée au début du 3^{ème} trimestre.
- ✓ Si vous changez d'avis, dès que vous en avez connaissance, merci d'informer le secrétariat et/ou la direction de votre désinscription. Une place pourra ainsi être attribuée à un enfant sur liste d'attente.
- ✓ Un goûter d'accueil pour les nouveaux élèves sera organisé le lundi 30 août 2021 vers 15h00.





Un tout grand merci...
de nous faire confiance!

